

# Lycée polyvalent du Dauphiné Lycée des métiers du cuir

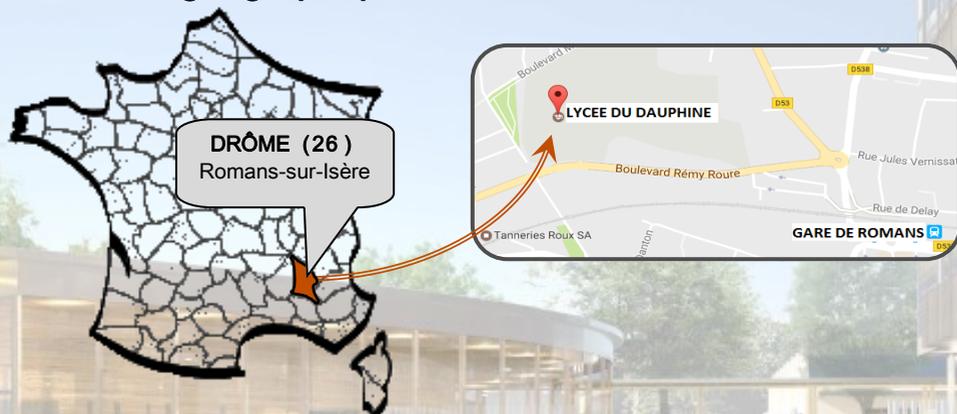
Pour tout renseignement complémentaire  
contactez notre établissement:

Par téléphone : au 04.75.02.28.93  
demander le secrétariat de scolarité

Par mail : [ce.0260023j@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0260023j@ac-grenoble.fr)

Par courrier : LPO du Dauphiné  
38 boulevard Rémy Roure  
BP 1113  
26 100 Romans sur Isère

## Situation géographique



## Hébergement

Pour les lycéens : un internat de qualité est à votre disposition.  
Pour les étudiants (BTS) : des logements étudiants sont disponibles  
sur Romans.

Pour en savoir plus,  
consultez notre site internet !

<http://www.ac-grenoble.fr/lycee/romans.dauphine/>



**NOUVEAU !**  
Possibilité  
d'alternance

**B.T.S.**

**B.T.S.**

## Assurance

Assurer son avenir



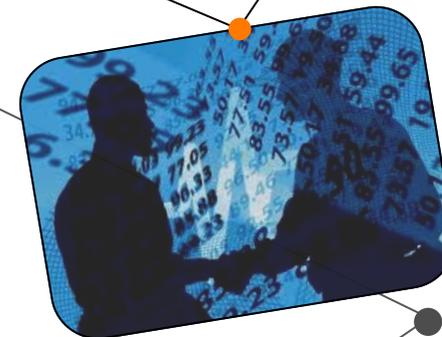
Conseiller  
des clients



Souscrire des  
contrats d'assurance

Gérer des  
risques

Indemniser des  
sinistres



LYCÉE DU  
**DAUPHINÉ**  
GÉNÉRAL TERTIAIRE INDUSTRIEL

**Le secteur de l'assurance a besoin de jeunes recrues !!**  
Vous êtes **ambitieux** et vous aimez le **relationnel** ?..... alors il ne vous manque plus que  
des **connaissances techniques** pour vous faire une place dans le monde des assurances !  
**En exclusivité académique dans le public au lycée du Dauphiné.**

- **RECRUTEMENT** :
  - Après un BAC ES, L et S
  - Après un BAC STMG (toutes spécialités)
  - Après un BAC Pro tertiaire

## ● **CONTENU de la formation**

### **Assurer son avenir avec un BTS Assurance**

Avec près de 300 000 salariés, le secteur de l'assurance propose aux étudiants de formation supérieure des **emplois nombreux** et des **profils de carrière variés**. L'assurance évolue à cause de différents facteurs : la concurrence, la demande des assurés, l'apparition de nouveaux risques et les nouveaux modes de vie. Cette évolution a entraîné des changements profonds dans l'organisation du travail.

Les **compétences** requises sont **techniques, relationnelles, comportementales, organisationnelles, commerciales, de communication et d'information**. L'acquisition de ces compétences est un **atout majeur pour réussir** son intégration dans ce secteur.

### **Assurer son avenir, c'est « AGIRE »**

Depuis sa création en 1988, **AGIRE Assurance**, l'association des étudiants, des enseignants et des professionnels de l'assurance est un **lien indispensable entre la formation et le monde professionnel** de l'assurance. Elle a pour mission de :

- **Promouvoir la formation** en informant les élèves des établissements de l'académie.
- **Faire découvrir le milieu professionnel aux étudiants** en formation à travers l'organisation de sorties sur le terrain, de visites de sociétés d'assurance et de risques, d'accueil de professionnels dans l'établissement pour des conférences et des débats.
- Faciliter l'acquisition d'**ouvrages spécialisés à prix très avantageux**.
- **Faciliter l'embauche des étudiants** grâce à la simulation d'entretiens d'embauche avec des professionnels, à la réception et à la diffusion de nombreuses offres d'emplois et au suivi annuel des anciens étudiants.

## **BTS Assurance**

### ● **Choisir le BTS Assurance au Lycée du Dauphiné**

Le secteur de l'assurance est en pleine réorganisation avec la **création de nouveaux postes pour de nouveaux besoins...** et les entreprises d'assurance auront besoin de **personnes qualifiées** pour occuper ces postes et les faire évoluer.

L'assurance offre d'**intéressantes opportunités de réussir** pour les jeunes diplômés issus du BTS Assurance !

Seul établissement public de l'académie de Grenoble à proposer cette formation, **le lycée du Dauphiné s'est doté de moyens afin de vous garantir une formation de haut niveau** en contact étroit avec le monde professionnel, **clé du succès à l'examen** et d'une insertion réussie **dans la vie active**.

### ● **INSERTION PROFESSIONNELLE**

Elle est **facilitée par les nombreuses semaines de stage** en entreprise réparties entre la première et la deuxième année de formation, consacrées à la **réalisation d'activités professionnelles**. En deuxième année, certains étudiants peuvent opter pour le statut d'**alternant** en signant un **contrat d'apprentissage** avec une des entreprises partenaires.



La formation se déroule en formation **initiale classique** (16 sem. de stage) ou **en alternance** dans le cadre d'un contrat d'apprentissage signé à partir de janvier de la 1ère année (18 mois d'alternance) et maximum en novembre de la 2ème année (10 mois d'alternance)